

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 25 novembre 2011

Conseil d'administration du 25 novembre 2011

Le Conseil d'administration d'Electrabel réuni ce jour a procédé à une analyse de la situation suite aux récentes orientations relatives au volet énergétique du projet d'accord du Gouvernement.

Le Conseil a considéré à l'unanimité qu'en proposant de revenir sur la décision de prolonger de dix ans la durée d'exploitation des centrales de Doel 1-2 et de Tihange 1 et en portant le niveau de la contribution mise à charge du secteur nucléaire à 550 M€, l'Etat belge manquerait aux engagements pris à l'égard de GDF SUEZ dans le cadre du Protocol d'accord du 22 octobre 2009, le Groupe ayant quant à lui toujours exécuté ses engagements.

Le Conseil regrette que l'appel au dialogue et à la concertation n'ait pas été entendu.

Il examinera, d'ici mi 2012, la stratégie nucléaire d'Electrabel en Belgique, compte tenu des rapports définitifs de l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire qui interviendront à la suite des tests de résistance ainsi que sur la base des décisions gouvernementales consécutives au plan d'équipement annoncé et plus globalement sur la base de l'économicité de l'activité nucléaire au vu des investissements qui seraient nécessaires.

Le Conseil tient enfin à souligner que l'entreprise et le Conseil demeurent ouverts au dialogue avec les autorités belges pour trouver des dispositions bénéfiques pour l'ensemble des parties prenantes de l'énergie et bien sûr et avant tout pour l'ensemble de ses clients en Belgique.

PRESS ELECTRABEL

Fernand Grifnée
☎ + 32 2 518 63 34

Lut Vande Velde (nl)
☎ + 32 2 518 63 47

press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.
This press release is also
available in English.*